

2010 - 2011

Critères et directives

Fonds de la stratégie pour la promotion de la santé



En quoi consiste le Fonds de la stratégie pour la promotion de la santé?

Le Fonds de la stratégie pour la promotion de la santé appuie les projets communautaires. Il ne fournit pas de financement relais (d'année en année). Le Fonds de la stratégie pour la promotion de la santé est destiné aux nouvelles initiatives seulement.

Le Fonds de la stratégie pour la promotion de la santé vise à :

- **Améliorer** la santé et le mieux-être grâce au développement des collectivités
- **Promouvoir** des modes de vie sains
- **Réduire** l'incidence des maladies évitables

Nous accordons la priorité aux propositions qui montrent de quelle façon le projet permettra d'améliorer la santé des nourrissons, des enfants, des jeunes, des femmes enceintes et de leurs familles.

Le Fonds de la stratégie pour la promotion de la santé accorde un financement d'un montant maximal de 10 000 \$ par projet. Toutefois, nous recevons beaucoup de demandes de financement pour des montants inférieurs à 10 000 \$.

Les projets admissibles doivent cibler un ou plusieurs des secteurs prioritaires suivants :

Grossesses en santé, par exemple :



- Les projets de sensibilisation à l'intention des femmes enceintes ou qui allaitent (visites guidées dans des magasins d'alimentation, ateliers de nutrition des nourrissons, foires sur la santé et autres événements spéciaux);
- La promotion de l'allaitement maternel, les campagnes de promotion, comme le « Défi allaitement », le partage du savoir traditionnel par les aînés visant à promouvoir la santé des nouveau-nés, les groupes de soutien à l'allaitement, etc.

Vie active et saine alimentation, par exemple :



- Les projets de sensibilisation à la vie active, à la bonne condition physique et à la saine alimentation des groupes cibles précités;
- Les projets communs de sensibilisation à la bonne condition physique et à la saine alimentation, ou les défis en lien avec les programmes suivants : www.getactivenwt.ca ou www.dropthepopnwt.ca.
- Les projets qui encouragent les femmes enceintes, les enfants ou les jeunes à devenir plus actifs.

Réduction des méfaits et abandon du tabagisme, par exemple :



- Les activités d'éducation ou de sensibilisation en lien avec le tabagisme;
- Les projets faisant la promotion des maisons et des endroits publics sans fumée;
- Les activités visant l'abandon du tabagisme.

Prévention des blessures, par exemple :



- Les campagnes de sensibilisation, les activités éducatives ou autres projets qui visent à accroître la sensibilisation à l'égard des blessures évitables;
- La prévention des blessures et des décès, comme la prévention des noyades et des blessures causées par des chutes et la promotion de la sécurité dans la nature.

Santé sexuelle, par exemple :



- Accroître la sensibilisation aux comportements de santé sexuelle.
- Promouvoir la prévention des infections transmissibles sexuellement.

Tous les projets qui ont trait à l'alimentation doivent comporter un volet éducatif.

Critères et admissibilité

Les propositions doivent démontrer que...

- ✓ Votre organisme est sans but lucratif et enregistré, et qu'il œuvre pour le mieux-être des résidents des collectivités (précisez le nom de l'organisme qui vous parraine).
- ✓ Le projet appuie les objectifs et les priorités du Fonds de la stratégie pour la promotion de la santé.
- ✓ Votre organisme reconnaît le « Fonds de la stratégie pour la promotion de la santé, ministère de la Santé et des Services sociaux, GTNO », à titre de source de financement pour les activités, et en fait mention sur le matériel produit.

Restrictions relatives au financement

- **Aucun** élément d'actif ne sera financé (p. ex., rénovation d'un édifice, équipement lourd, ordinateurs, etc.).
- Les fournitures ou le matériel prévus dans le budget doivent être **essentiels** à la réalisation du projet.
- Les frais d'administration ne doivent pas excéder **5 %** du total des coûts prévus au budget.
- Dans le cadre de projets de sensibilisation relatifs à la nutrition ou à la saine alimentation, **un quart** du budget peut servir à acheter des ingrédients nutritifs à des fins éducatives.
- Jusqu'à **un tiers** du total du budget peut servir à couvrir des frais de déplacement **aux TNO seulement**.
- Les employés qui gagnent déjà un salaire à temps plein **ne peuvent pas recevoir de salaire supplémentaire à partir de ce fonds**.
- Les projets, ou les activités, doivent être approuvés **avant** leur tenue.
- Votre administration des services de santé et des services sociaux doit **appuyer** votre proposition (par courriel).
- Tous les projets doivent être terminés et la totalité du financement doit avoir été dépensée avant le **31 mars 2011**.

Échéanciers

Les projets peuvent débuter à n'importe quel moment pendant l'exercice (2010-2011). Il n'y a pas de date limite pour soumettre votre proposition. Toutefois, le financement est accordé selon le principe du premier arrivé, premier servi.

Coordonnées

Pour toute question, ou pour savoir si votre idée s'inscrit dans la Stratégie pour la promotion de la santé, communiquez avec l'une ou l'autre des spécialistes de la promotion de la santé mentionnées ci-dessous :

Elsie DeRoose
867-873-7925
elsie_deroose@gov.nt.ca

Miriam Wideman
867-920-6907
miriam_wideman@gov.nt.ca

Proposition au Fonds de la stratégie pour la promotion de la santé 2010-2011

Veillez seulement vous servir des formulaires de proposition relatifs au Fonds de la stratégie pour la promotion de la santé. Pour obtenir une copie des formulaires en format Word, visitez le site Web du ministère, au www.hlhss.gov.nt.ca (cliquez sur Formulaires de demande, sous l'onglet Publications).

Étape 1 : Décrivez ce que vous ferez

Dans cette section, vous devez décrire ce que vous désirez accomplir dans le cadre de votre projet.

Le **but** est un simple énoncé général qui fait état des résultats attendus du projet.

Les **objectifs** décrivent la façon dont votre projet atteindra votre but (ou vos buts, le cas échéant). Le but et les objectifs du projet doivent correspondre à nos directives et à nos critères de financement.

Les **activités** vous aideront à atteindre vos objectifs.

Étape 2 : Budget et financement

Veillez utiliser le formulaire de budget de la proposition afin de décrire les coûts en lien avec votre projet. Dressez la liste des éléments suivants :

A. Coûts des matériaux et des fournitures

Veillez décrire tous les coûts liés à l'achat ou à la production de matériaux et de fournitures. Par exemple :

- L'équipement léger et les fournitures spéciales, comme l'achat d'ingrédients nutritifs dans le cadre d'un programme de sensibilisation à la nutrition, l'achat de ballons d'exercice dans le cadre d'un projet de vie active, etc.
- Les ressources pédagogiques dont vous aurez besoin pour réaliser votre projet, comme des vidéos, des brochures, des modèles de démonstration, etc.
- Les articles destinés à l'usage personnel, comme les chaussures de sport ou les articles de cuisine, ne sont pas admissibles au financement. Toutefois, les prix et les mesures incitatives en lien avec le projet sont admissibles au financement.

Remarque : Les éléments d'actif ne sont pas admis en vertu du présent financement (p. ex., les ordinateurs, le mobilier et l'équipement lourd).

B. Coûts liés à la formation et à la coordination

- Dressez la liste des coûts liés à l'embauche de formateurs ou d'autres personnes pour aider à la réalisation du projet. Veillez préciser les liens avec d'autres programmes. Les employés qui gagnent déjà un salaire à temps plein **ne peuvent pas recevoir de salaire supplémentaire à partir de ce fonds**.

C. Frais de déplacement

- Les frais de déplacement à l'intérieur des TNO seront admis jusqu'à un maximum du tiers du budget total. Aucun financement n'est accordé pour couvrir des frais de déplacement à l'extérieur des TNO.

D. Autres coûts

- Dressez la liste de tous les autres coûts qui ne sont pas couverts par les éléments de budget A, B et C, et expliquez en quoi consistent ces coûts.

E. Sous-total (additionnez les lignes A, B, C et D du budget)

F. Frais d'administration

- Les frais d'administration représentent 5 % du sous-total (ligne E du budget), conformément à la directive de la Division des finances et de l'administration du ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Calculez 5 % du montant inscrit à la ligne E du budget.

G. Coût total

- Inscrivez le montant total de votre budget sur la page couverture (additionnez les lignes E et F = Total du budget).
- Inclure les autres sources de financement (colonne 2), comme le financement provenant du programme Grandir ensemble, du PCNP ou du programme Enfants en santé, les contributions non financières, etc. ***Nous encourageons les projets cofinancés et nous les étudierons en premier.***

Remarque : Si vous devez modifier votre budget pendant l'exécution de votre projet, vous devez communiquer avec nous par écrit, pour une autorisation préalable, sans quoi ces dépenses ne seront pas remboursées.

Étape 3 : Documents exigés – établissement de rapports et financement

- Si vous avez besoin d'aide pour rédiger votre proposition, communiquez avec un spécialiste de la promotion de la santé. Ce dernier pourra vous conseiller et vous diriger afin d'accélérer le processus.
- Veuillez conserver une copie de la proposition et du budget pour vos dossiers. Une fois remplis, envoyez vos formulaires de proposition et de budget par courriel à elsie_deroose@gov.nt.ca, ou à miriam_wideman@gov.nt.ca.

De quelle manière le financement est-il distribué?

- Une fois votre projet approuvé, nous vous ferons parvenir une entente de contribution que vous devrez signer. Les ententes de contribution précisent les dates limites de remise des rapports financiers et des rapports d'activité (voir le calendrier C). Si votre groupe désire apporter des modifications au budget initial ou aux activités du projet, vous devez nous faire parvenir une demande d'autorisation écrite avant d'utiliser l'argent du financement pour des articles non approuvés ou qui ne figurent pas au budget approuvé.
- Vous recevrez la moitié de votre financement lorsque vous aurez signé l'entente de contribution. Vous recevrez le reste du financement, moins 10 %, après réception de votre rapport semestriel. Nous conserverons le dernier 10 % de financement jusqu'à ce que nous recevions le rapport d'activité et le rapport financier à la fin de l'exercice.

Vous devrez nous faire parvenir ce qui suit :

- Une copie de votre certificat d'assurance à titre d'organisation non gouvernementale enregistrée (obligatoire).
- Le rapport financier et le rapport d'activité semestriels (les formulaires nécessaires à l'établissement d'un rapport semestriel sont joints à votre copie de l'entente de contribution).
- Le rapport d'activité final et le rapport financier final (les formulaires nécessaires à l'établissement des rapports de fin d'exercice sont également joints à votre copie de l'entente de contribution) doivent nous parvenir avant le **15 avril 2011**.
- Un exemple ou une copie de tous les documents produits (et du matériel produit) avec mention du financement provenant du Fonds de la stratégie pour la promotion de la santé.
- Des photos prises ou des ressources utilisées lors des activités en lien avec le projet (s'il y a lieu).

**PROPOSITION AU FONDS DE LA STRATÉGIE POUR LA PROMOTION DE LA
SANTÉ 2010-2011**

Étape 1 – DÉCRIVEZ VOTRE PROJET ET LES ACTIVITÉS QUE VOUS ENTREPRENDREZ

Titre du projet :

Veillez décrire sommairement l'ensemble de votre projet :

(Pour de plus amples renseignements, consultez les directives et critères du Fonds de la stratégie pour la promotion de la santé.)

Décrire (250 mots maximum) :

S'agit-il d'un nouveau projet? (Cochez une seule réponse) : **Oui** **Non**
Avez-vous présenté une demande de financement l'an dernier? **Oui** **Non**

1. Pourquoi voulez-vous réaliser ce projet?

(p. ex., en quoi votre sujet est-il relié à un problème de santé?)

Décrire (250 mots maximum) :

2. Quels résultats attendez-vous de votre projet? (Quel est le but de votre projet?)

Quelques [exemples](#) : moins d'enfants commenceront à fumer; un plus grand nombre d'enfants seront actifs; un plus grand nombre d'enfants mangeront mieux parce qu'ils connaîtront l'importance d'une saine alimentation; un plus grand nombre de parents ne fumeront plus à la maison; les enfants subiront moins de blessures, etc.

Le but de votre projet est :

Décrire :

3. Quels types d'objectifs vous aideront à atteindre votre but?

Quelques [exemples](#) : promouvoir des maisons sans fumée; offrir aux enfants un programme de sensibilisation et de promotion relatif à la saine alimentation; donner de la formation; encourager les activités qui améliorent la condition physique des enfants, etc.

Objectif 1 :

Objectif 2 :

Objectif 3 :

4. Faites une description détaillée des activités de votre projet :
(utilisez une feuille supplémentaire au besoin)

Veillez décrire vos activités (ou joindre un plan de travail s'il est déjà élaboré) :

5. **Évaluation : comment saurez-vous que votre projet est une réussite? Que mesurerez-vous pour le savoir et comment en ferez-vous rapport?**

Décrivez comment vous **évaluerez** votre projet (si vous avez besoin d'aide, communiquez avec un spécialiste de la promotion de la santé ou un représentant en santé communautaire de votre région).

Décrire :

6. **Qui coordonnera votre projet? Cochez toutes les réponses qui s'appliquent** ✓

- Des bénévoles mettront le projet à exécution
- Vous aurez besoin de l'aide d'une personne quelques heures par jour
- Vous aurez besoin de fonds pour couvrir les coûts d'un formateur pour ce projet
- Autre. Veuillez préciser, p. ex., un projet que vous réalisez dans le cadre de votre emploi habituel, ou : _____

7. **Avez-vous besoin de renseignements ou de ressources supplémentaires au sujet de la promotion de la santé? Si oui, lesquelles :**

Décrire :

8. **À quelle date votre projet débutera-t-il?** _____

À quelle date se terminera-t-il? _____

Note : La totalité du financement doit avoir été dépensée entre le 1^{er} avril 2010 et le 31 mars 2011.

9. **Quelle sera la fréquence de vos activités? (p. ex., deux heures par jour, une fois par semaine, deux fois pas mois, autre)**

Décrire :

10. Dressez la liste de tous les endroits où se tiendront les activités en lien avec votre projet :

Endroit :

Endroit :

11. Quel est votre groupe cible et combien de personnes participeront aux activités de votre projet (veuillez remplir le tableau ci-dessous) :

Groupe cible	Nombre de participants	Remarques
Femmes enceintes		
Bébés		
Enfants (précisez le groupe d'âge)		
Jeunes (précisez le groupe d'âge)		
Autre (veuillez préciser)		

12. Groupes ou organismes impliqués. Dressez la liste de vos partenaires et indiquez leurs rôles :

Partenaire	Rôle(s)

Faites parvenir votre proposition par courriel à health_promotion@gov.nt.ca, ou par fax au 867-873-7706

13. Qui sera responsable des exigences en matière de financement, d'établissement de rapports et d'évaluation?

Décrire :

Veillez donner des renseignements détaillés sur les coûts en vous servant du formulaire de budget qui vous est fourni. Ces renseignements nous aideront à traiter rapidement votre proposition.

Étape 2 :

Budget 2010-2011 relatif au Fonds de la stratégie pour la promotion de la santé

BUDGET (utilisez d'autres feuilles ou formulaires au besoin)	Fonds de la stratégie pour la promotion de la santé	Autres sources de financement	Explication : décrire tous les coûts, s'il y a lieu.
Titre du projet :			
A. Matériaux et fournitures	\$	\$	Commentaires : Décrire le type de matériaux que vous achetez ou que vous produisez :
	\$	\$	
	\$	\$	
A. Total des coûts liés à l'achat ou à la production de matériaux et de fournitures	\$	\$	
B. Formation et coordination	\$	\$	Commentaires : Décrire les coûts liés à la formation et à la coordination (aux TNO seulement).
	\$	\$	
	\$	\$	
B. Total des coûts liés à la formation et à la coordination	\$	\$	
C. Frais de déplacement	\$	\$	Commentaires : Décrire les coûts liés aux frais de déplacement (aux TNO seulement), à l'hébergement et aux repas :
	\$	\$	
C. Total des coûts liés aux frais de déplacement	\$	\$	
D. Autres dépenses	\$	\$	Commentaires : Décrire tous les autres coûts liés à votre projet.
	\$	\$	
D. Total des coûts liés aux autres dépenses	\$	\$	
E. Sous-total (A+B+C+D)	\$	\$	
F. Frais d'administration : 5 % de E	\$	\$	Montant maximal de financement disponible : 10 000 \$
G. TOTAL du financement nécessaire E + F = G	\$	\$	

Faites parvenir votre proposition par courriel à health_promotion@gov.nt.ca, ou par fax au 867-873-7706

Documents exigés

Voici une liste des documents exigés à la fin de l'exercice (veuillez cocher toutes les réponses qui s'appliquent) :

Les documents suivants doivent être remis en fin d'exercice (Fonds de la stratégie pour la promotion de la santé) :

_____ Les rapports d'activité et de dépenses semestriels et annuels, qui vous ont été envoyés avec votre entente de contribution signée.

Les rapports de fin d'exercice doivent être remis avant le 15 avril 2011.

_____ Un échantillon ou une copie de tous les matériaux et documents produits, avec mention du financement provenant du ministère de la Santé et des Services sociaux.

_____ Des photos ou des documents relatifs aux activités (le cas échéant).

_____ Le nombre total de participants.

_____ L'évaluation des activités organisées et de leur réussite (ou ce que vous avez appris de ces activités).

_____ La confirmation que tous les achats en lien avec le projet ont été effectués conformément à la Politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.